

Communiqué de Jean LAUNAY - Député du Lot

L'Assemblée Nationale a adopté mercredi 10 avril, à une très faible majorité, en première lecture, le projet de loi sur les OGM dont l'examen a entraîné une forte crise au sein du gouvernement et de la majorité.

Le projet de loi, déjà approuvé le 8 février par les sénateurs, a été adopté par 249 voix contre 228 lors d'un scrutin solennel demandé par les groupes parlementaires de gauche. La majorité requise était de 238 voix.

Il s'agit de la plus courte majorité obtenue sur un texte de loi depuis l'arrivée au pouvoir de la droite en 2002.

Les députés de gauche ont fait adopter l'amendement 252 qui stipule que les OGM « ne peuvent être cultivés, commercialisés ou utilisés que dans le respect de l'environnement, de la santé publique, des structures agricoles, des écosystèmes locaux et des filières de production et commerciales qualifiées 'sans organismes génétiquement modifiés', et en toute transparence ».

A la veille de l'examen par le Sénat de ce texte en deuxième lecture, je crains que le Gouvernement et l'UMP ne tentent de revenir sur cet acquis en effaçant cette mesure de sauvegarde de notre patrimoine agricole et gastronomique. Pour les filières de qualité, et en particulier les AOC, garantir une production sans OGM revêt une importance capitale, et même vitale.

J'appelle toutes celles et ceux qui sont attachés à la sécurité et à la qualité alimentaire, les producteurs, les consommateurs, les restaurateurs, à se manifester pour demander au Président de la République et au Gouvernement de maintenir cette disposition dans la loi permettant ainsi de préserver nos AOC et plus généralement l'ensemble de nos productions sous label de qualité.

J'en appelle à votre mobilisation pour signer la pétition de soutien à l'amendement 252 sur le site Internet suivant : <http://amendement252.blogspot.com>